



CC des Vallées d'Azur (Siren : 240600569)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Puget-Théniers
Arrondissement	Nice
Département	Alpes-Maritimes
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	18/12/2001
Date d'effet	18/12/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Robert VELAY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des Services Publics
Numéro et libellé dans la voie	Place Adolphe Conil
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	06260 PUGET-THENIERS
Téléphone	04 93 05 02 81
Fax	04 93 05 18 05
Courriel	ccvalleesdazur@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	4 993
Densité moyenne	16,22

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
06	Ascros (210600052)	147
06	Auvare (210600086)	50
06	La Croix-sur-Roudoule (210600516)	88
06	La Penne (210600938)	314
06	Lieuche (210600763)	44
06	Malaussène (210600789)	270
06	Massoins (210600821)	127
06	Pierlas (210600961)	97
06	Puget-Rostang (210600987)	109
06	Puget-Théniers (210600995)	1 888
06	Rigaud (210601019)	220
06	Saint-Antonin (210601159)	112
06	Saint-Léger (210601241)	68
06	Thiéry (210601399)	103
06	Touët-sur-Var (210601431)	671
06	Villars-sur-Var (210601589)	685

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 12

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des ordures ménagères élimination des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>gestion des déchetteries et de tri sélectif.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Gestion des aides à domicile et œuvres sociales</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (L'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (L'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).

#### Développement et aménagement social et culturel

##### - Etablissements scolaires

Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques sous forme d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune.

##### - Activités péri-scolaires

Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques sous forme d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune.

#### Aménagement de l'espace

##### - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (L'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).

##### - Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

mise en place d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

#### Autres

##### - Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

##### - NTIC (Internet, câble...)

Politiques du logement : construction et gestion de logements liés à des investissements réalisés pour la C.C.V.A. au titre des compétences communautaires.

##### - Autres

En outre, la Communauté de Communes pourra assurer les services aux communes suivants : #61665; Secrétariat de mairie itinérant, #61665; Agent d'entretien intercommunal employé sur plusieurs communes, #61665; Gestion des travaux d'investissement en Délégation de Maîtrise d'Ouvrage, #61665; Toute prestation pour le compte des communes. #61665; Réalisation des travaux en délégation de maîtrise d'ouvrage pour les communes et pour les établissements publics et syndicats mixtes.

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
06	Syndicat Mixte d'Elimination des déchets du Moyen Pays [ SMED ] (200000586)	SM ouvert	820 241
06	Syndicat Mixte des Collectivités territoriales informatisées des Alpes Méditerranée [ SICTIAM ] (250601879)	SM ouvert	1 167 206
06	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (200014801)	SM ouvert	120 117

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)